

Au comité parlementaire chargé de l'étude sur le droit d'auteur,

Je vous soumetts le présent mémoire à titre de citoyen inquiet. J'ai d'autres réserves à l'égard du droit d'auteur, mais voici ma plus grande préoccupation.

Je vous demande d'envisager le retrait des règles anti-contournement de la *Loi sur le droit d'auteur*. Ces règles ont été adoptées en 2012, dans une tentative malavisée de se conformer à la section sur la propriété intellectuelle du Partenariat transpacifique, qui n'a finalement jamais vu le jour.

Elles n'ont pas leur place dans la loi, car elles constituent une restriction injustifiée de la liberté de chacun et elles ont des conséquences qui débordent largement le cadre normal du droit d'auteur.

En bref, ces règles interdisent le contournement des serrures numériques. Il n'y a rien de tel dans le monde physique. Supposons que vous avez acheté un bureau, et que pour ouvrir la serrure du tiroir, vous devez payer un supplément au fabricant. Pas d'inquiétude, ce bureau est à vous, après tout. Vous décidez de crocheter la serrure ou d'engager une entreprise qui le fera pour vous. C'est la beauté d'être propriétaire.

À cause de ces règles, les serrures numériques font exception, et ce, sur tous les types d'appareils. Vous ne pouvez pas être vraiment propriétaire d'un appareil ayant un ordinateur dans ses confins. Il n'y aurait probablement pas lieu de s'inquiéter si on visait seulement les appareils de sauvegarde des médias protégés par un droit d'auteur, mais les serrures numériques ne servent pas qu'à cela, loin de là. Récemment, le CRTC a interdit aux fabricants de téléphones cellulaires de verrouiller leurs appareils pour empêcher les consommateurs de les utiliser avec plus d'une entreprise de télécommunications. Mais avant que le CRTC ne s'en mêle, cette restriction de la concurrence empêchait les Canadiens d'utiliser pleinement les appareils qu'ils avaient pourtant achetés. Puisque le CRTC a tranché en faveur de l'illégalité de ces serrures (leur création est illégale, pas leur contournement), il semble reconnaître les effets destructeurs qu'elles peuvent avoir. Pensez aux autres utilisations des serrures numériques. Tout récemment, des agriculteurs ont appris que John Deere utilisait de tels dispositifs pour programmer l'obsolescence des tracteurs réparés par des tiers. Les fabricants automobiles lui ont emboîté le pas et utilisent la même tactique pour contrôler le marché des réparations automobiles¹. Enfin, Keurig dote ses cafetières de serrures numériques dans le but de contrôler les habitudes d'achat des consommateurs².

L'utilisation des serrures numériques et des ordinateurs en général étant si répandue, ces règles anti-contournement ont des effets qui dépassent largement le cadre de la loi sur le droit d'auteur. Ces serrures sont une abomination, autant que le serait la serrure sur votre bureau. Dans votre examen de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, veuillez tenir compte de la liberté des Canadiens; ils ont le droit d'être propriétaires des appareils qu'ils achètent et de vivre dans une société qui permet la libre concurrence pour les services de réparation. Je vous prie donc d'envisager de supprimer les règles anti-contournement.

P.-S. Je crois aussi que la perte d'œuvres du domaine public et l'extension des restrictions relatives au droit d'auteur sont tragiques pour l'archivage de notre culture et pour bien plus encore. Mais je suis persuadé que d'autres vous en ont parlé en long et en large, alors je vais m'abstenir.

¹ <https://www.eff.org/de/deeplinks/2015/04/automakers-say-you-dont-really-own-your-car>

Dans cet article, il est question des règles des États-Unis, sur lesquelles s'appuient les nôtres. Les gens qui songent à lancer des entreprises de déverrouillage des serrures numériques partagent ces préoccupations. Et des entreprises usent déjà des mêmes tactiques pour profiter de ces règles. Le parallèle est donc facile à faire [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

² <https://www.theglobeandmail.com/technology/gadgets-and-gear/gift-guide-dont-buy-a-coffee-maker-from-keurig/article21867249/> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].